

Objektyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **7/8 (1886)**

Heft 19

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

günstig war. — Man fieng nun an, grössere Minen zu bohren und in deren Anlage in etwas anderer Weise vorzugehen, um sich besseren Erfolg zu sichern. Dieser blieb dann auch nicht aus; denn als letzten Montag den 1. November l. J. die Sprengung vorgenommen wurde, fiel der ganze Block zum grössten Theil an einem Stück herunter; er schlug zwar im Fallen den Tunnelkopf und einen Theil des Tunnelgewölbes ein, so dass der Zugverkehr für drei Züge von Morgens 10^h bis Abends 6^h an besagtem Tage unterbrochen werden musste. — Das heruntergefallene Felsstück war laut Schätzung der Augenzeugen etwa 100 m³ gross; es hatte somit ein Gewicht von ungefähr 250 t und es bedurfte weiterer (mehr als 20) Sprengschüsse, um den unten befindlichen Block zu zerkleinern und dessen Beseitigung bewerkstelligen zu können. — Trotz der Beschädigung des Tunnels ist keine Gefahr für den Bahnbetrieb zu befürchten. — Dieses der Thatbestand gegenüber anderen von den Zeitungen gebrachten, unrichtigen Darstellungen, die von Tunnelleinsturz und *unvorhergesehenem* Absturz des Felsens sprechen.

Z.

Eine Ausstellung für Telephonwesen wird am 9. Januar nächsten Jahres in Brüssel eröffnet.

Oesterreichischer Ingenieur- und Architekten-Verein. In diesem Verein sind kürzlich zwei wichtige Personal-Aenderungen vor sich gegangen. Erstens ist der verdienstvolle Vereins-Secretär kais. Rath Leonhardt von seiner während 14 Jahren innegehabten Stelle zurückgetreten, um das Amt eines Gewerbe-Inspectors zu übernehmen und zweitens wurde der Redacteur des Vereinsorganes, Herr Ingenieur Joseph Melan zum Professor an die technische Hochschule zu Brünn berufen. Zum Vereinssecretär wurde provisorisch Inspector Ludwig Gassebner ernannt.

Electriche Strassenbahn in Luzern. Die Firma Bucher & Durrer verlangt die Concession für eine Strassenbahn mit electricchem Betrieb, welche den Gütschbahnhof mit dem Hauptbahnhof und diesen über die Seebrücke mit dem Schweizerhofquai und der Haldenstrasse bis zum „Hôtel de l'Europe“ verbinden soll. Voranschlagte Kosten: 200 000 Fr.

Electriche Beleuchtung in Paris. Die Werkzeug- und Maschinenfabrik Oerlikon bei Zürich steht gegenwärtig mit den Municipalbehörden von Paris in Unterhandlung, um im „Quartier du Pantheon“ die electriche Strassenbeleuchtung einzuführen. Die genannte Fabrik construirt in jüngster Zeit Dynamomaschinen, sowohl für Kraftübertragungen als auch zur Erzeugung von Licht nach dem Patent ihres Ingenieurs C. E. L. Brown, welche die bisher üblichen Dimensionen wesentlich übersteigen. So hat sie kürzlich eine Dynamo von 60 Pferdekräften vollendet und baut nunmehr eine Doppelmachine von 120 Pferdekräften.

Redaction: A. WALDNER
32 Brandschenkestrasse (Selnau) Zürich.

Vereinsnachrichten.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes. Maisons ouvrières. *)

A la suite de l'exposé fait dans la séance du 18 février 1886 sur les projets de M. Schindler-Escher à Zurich, une commission a été nommée pour s'occuper de leur examen. Elle a tenu deux séances dans lesquelles les divers projets formant la publication *Klein aber Mein*, ont été discutés et comparés à divers types présentés par quelques membres de la commission.

M. de Blonay a présenté les plans des maisons ouvrières qu'il a construites en Alsace dans des conditions financières remarquablement favorables. Toutes sont d'une grande simplicité et ont trouvé preneur à cause de leur prix très bas.

M. Rouge a fait l'histoire de ce qui a été tenté à Lausanne à diverses reprises pour créer des maisons à bas prix destinées aux ouvriers; il en ressort que les tentatives ont échoué devant les prix élevés des constructions dans cette ville et surtout en raison de la valeur des terrains à bâtir.

M. Perey a présenté un type adopté par la compagnie des chemins de fer de la Suisse-Occidentale pour les maisons de garde, et qui donne également une maison ouvrière convenable et d'un prix modéré.

M. Landry a donné des détails sur les petites maisons ouvrières bâties à Yverdon sur les plans les plus variés, mais en général distribués avec peu d'intelligence par les propriétaires, sans assistance d'architecte.

*) Bulletin de la Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes 12^e année N^o 6.

La commission a examiné ensuite les plans publiés par M. Schindler-Escher et les diverses pièces originales ou traduites qui en sont le complément, spécialement au point de vue de leur application au canton de Vaud.

Elle a éprouvé une grande satisfaction dans cet examen qui lui a fait voir une somme considérable de travail, accompli avec intelligence et conscience. La publication de ces plans et devis est une œuvre d'utilité publique incontestable dont il convient, avant tout, de féliciter ses auteurs.

Les projets dont nous nous occupons sont applicables à de grandes villes industrielles, comme la Suisse allemande en compte beaucoup. Ils supposent la possibilité d'acquiescer à peu de frais un terrain assez étendu pour recevoir une maison isolée et aménager le reste en vue de la culture maraichère et fourragère.

Dans le canton de Vaud, nous n'avons pas de villes industrielles proprement dites et, dans celles où quelque industrie prospère, on n'a pas, jusqu'ici, senti la nécessité de créer des maisons ouvrières. Les logements dans l'intérieur des villes suffisent en général et se louent assez modérément pour que l'ouvrier puisse s'y loger facilement. D'ailleurs, si on voulait construire à Lausanne, par exemple, des maisons du genre de celles dont les plans ont été primés à Zurich, les prix des terrains rendraient la chose impossible vu la superficie considérable nécessaire.

Les constructions dont nous avons donné les dessins dans notre Bulletin d'avril présentent un caractère d'élégance qui a frappé tous les membres de la commission, elles ont l'aspect de *villas*, bien plutôt que des maisons ouvrières telles qu'on les entend généralement.

Les angles rentrants, principalement dans les premiers projets, donnent du cachet aux constructions, mais rendent l'exécution plus coûteuse et plus difficile. En outre, la forme qui en résulte donne une superficie de façades considérable relativement à la surface couverte et, par conséquent, une infériorité pour le chauffage de la maison.

Les distributions sont bien étudiées et, sous ce rapport, nous ne pouvons que donner notre approbation aux observations judicieuses qui figurent dans le rapport du jury de l'exposition de Zurich. Toutefois nous trouvons, en général, que l'écurie est trop à proximité du reste de la maison; souvent elle n'en est séparée que par un galandage en briques. On peut craindre, à la longue, que les gaz qui se dégageraient de l'écurie ne nuisent à l'ensemble du bâtiment.

On peut trouver, que le nombre des pièces est trop considérable pour les dimensions générales du bâtiment, ce qui amène à des chambres décidément un peu petites. Il y a des chambres à deux lits de 4,60 m × 2,00 m, dans le comble: elles paraissent insuffisantes comme volume, au point de vue de l'hygiène.

Quant au système de construction, nous pensons qu'il faut, en règle générale, et chaque fois que le prix de revient n'est pas sensiblement plus élevé, s'en tenir aux murs en maçonnerie, plus solides et plus durables et les continuer jusqu'à la toiture, comme au projet IV. Sous ce rapport, plusieurs des projets laissent à désirer en ce qu'ils se contentent pour le comble (qui dans le cas particulier est l'étage), de cloisons simples, en briques ou en bois. Dans nos climats froids, les chambres, sous le comble, en seraient difficilement habitables en hiver.

En résumé la commission, tout en rendant hommage au travail très bien fait qui lui a été soumis, trouve que les projets publiés seront difficilement applicables chez nous comme maisons ouvrières, en raison du caractère élégant et du coût élevé.

Pour la Commission, *John Landry*.

Gesellschaft ehemaliger Studirender der eidgenössischen polytechnischen Schule zu Zürich.

Stellenvermittlung.

Gesucht nach Paris: Ein Maschinen-Ingenieur, der einige Jahre Praxis hat, zur Leitung einer mechanischen Werkstätte. (463)

Gesucht: Ein junger Maschinen-Ingenieur in eine grosse Mühle in Mittelitalien. Kenntniss der deutschen und französischen Sprache ist erforderlich. (465)

Gesucht in eine schweizerische Maschinenfabrik: ein tüchtiger Maschinen-Ingenieur, der sich hauptsächlich mit der technischen Correspondenz in deutscher, französischer und italienischer Sprache zu beschäftigen hätte. Kenntniss der Stenographie in der deutschen und französischen Sprache erforderlich. (466)

Auskunft erteilt

Der Secretär: *H. Paur*, Ingenieur,
Bahnhofstrasse - Münzplatz 4, Zürich.